



BULLETIN D'INFORMATION

Le 15/01/2020

NAOE (suite) : les propositions de la Direction irrespectueuses

La deuxième réunion de négociation entre la Direction et les OS représentatives vient de se tenir. Toutes les propositions sont en forte baisse par rapport à l'an dernier. Force est de constater que le fruit de votre travail est balayé d'un revers de la main par la Direction :

- **7.1 M€ de Mesures Salariales Individuelles contre 10 M€ l'an dernier, soit une baisse de 29 % de l'enveloppe !** En procédant de la sorte, la Direction met en difficulté la ligne managériale qui sera dans l'obligation de procéder à de nombreux arbitrages qui pénaliseront bon nombre d'entre vous malgré une très belle année commerciale. AS craint de ce fait une amplification du flot des démissions et de l'absentéisme (déjà croissant) des salarié(e)s qui en ont marre de travailler dans des conditions difficiles sans aucune reconnaissance.

AS demande une enveloppe en corrélation avec les efforts des salariés et les résultats de LCL.

- **AS rappelle qu'au sein du Groupe, nombreuses sont les Directions qui octroient des mesures générales alors que notre Direction n'en attribue plus depuis longtemps.** Nous sommes une fois de plus les pénalisés du Groupe. La dernière mesure générale remonte à... 2013 (histoire de faire avaler le PMT qui avait suivi).

AS demande que tous les salariés de LCL soient reconnus et bénéficient d'une mesure générale au même titre que les autres entités du Groupe.

- **Notre Direction annonce certaines revalorisations des minimas de changements de classification :**
 - 1000€ pour le collègue technicien
 - 5% de la RBA (minimum 1800€) pour le passage cadre
 - 1800€ pour chaque changement (de H à K) dans le collège cadre.

Cette annonce pour le moins « minimale » ne coûtera pas beaucoup à notre Direction. Comme nous vous l'indiquions dans notre communication sur la politique salariale, les changements de niveau se font de plus en plus rares...

AS demande avant tout beaucoup plus de changements de niveaux de la part de la Direction.



Votre élue cadre : Sophie GODALISSE

Vos élues techniciens : Sandra DELLARocca, Sophie CARRARA

Votre Représentante Syndicale AS au CSE : Isabelle MARRO

- **Aucune mesure périphérique** alors même que la loi de finance 2020 oblige les entreprises à modifier le montant des Tickets Restaurants en fonction de l'inflation !

AS demande le respect de la loi et donc la revalorisation du Ticket Restaurant, une application du barème fiscal pour les Indemnités Kilométriques, une augmentation de la participation employeur sur le prix des titres de transports en commun ainsi qu'une augmentation significative de la participation employeur à la mutuelle obligatoire. LCL en a les moyens.

- **Une enveloppe dédiée à l'égalité salariale Femme/Homme de 300KE pour 2020.** Vu le retard en la matière, c'est un minimum... **Pour AS, à fonction égale, salaire de base égal.**
- LCL propose une **Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (prime gilets jaunes) de 400€ (proratisée au temps de travail) pour celles et ceux qui ont perçu, sur les 12 mois précédents, une rémunération inférieure ou égale à 35 K€ (RBA+RVP hors intéressement/participation).**

AS demande, comme dans la très grande majorité des autres entités du Groupe, le versement d'une prime de 700€ (sans condition de plafond de revenu, proratisée en fonction du temps de présence sur les 12 mois qui précèdent la date de versement de la prime, Hors cadres dirigeants). En 2019, la Direction a versé 8.7M€. Il est donc inadmissible de ne verser que 2.5M€ en 2020 et par cette « occasion » pénaliser une partie des salariés.



A ce stade des « négociations », le personnel de LCL est le grand perdant d'une année commerciale pourtant jugée remarquable par le COMEX. AS dénonce cette mascarade de propositions. **AS refuse de s'inscrire dans la politique du « c'est mieux que rien » et demande des mesures salariales proportionnelles aux efforts et aux résultats afin de soutenir la motivation des CLP.** Les salariés des autres entités du Groupe sont beaucoup plus respectés qu'au LCL. D'ailleurs LCL cache les résultats détaillés de notre IER...



Votre élue cadre : Sophie GODALISSE

Vos élues techniciens : Sandra DELLARocca, Sophie CARRARA

Votre Représentante Syndicale AS au CSE : Isabelle MARRO